**MAIRIE** 

DU



**FUGERET** 

(Alpes de Haute-Provence)

présents :

votants:

en exercice: 11

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers: L'an deux mil vingt, le vingt quatre janvier à 18 heures,

Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session

ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 16/01/2020

09

09

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M.;

Mmes ALBANO N., BERAUD M.et BONNETTY M. et OBRADOS A..

Absents excusés: Mrs FAY E.P. et LESBROS JM..

Objet: taxes 2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux appliqués en 2019 et propose de ne pas les augmenter pour 2020;

A l'unanimité des membres présents l'Assemblée Délibérante décide que les taux 2020 seront :

Taxe d'Habitation : 10.30%Taxe Foncière Bâtie : 8.42%

Taxe Foncière Non Bâtie : 83.88%

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



RF Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/01/2020
004-210400909-20200124-DE 2020 004-DE